

ÉVOLUTION DES SYSTÈMES FONCIERS AU MALI : CAS DU BASSIN COTONNIER DE MALI SUD : ZONE OFFICE DU NIGER ET RÉGION CMDT DE KOUTIALA

(Thèse de Doctorat d'Etat en Droit : Histoire du Droit et des Institutions—
UFR de Sciences Juridique et Politique, Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal)

Bakary CAMARA

RÉSUMÉ

Cette thèse explore l'évolution des systèmes fonciers dans le bassin du fleuve Niger au Mali. Elle analyse les fondements de la tenure foncière des *banmana malinké* et des différentes perturbations culturelles que les systèmes fonciers de cette région a connu depuis le 9^{ème} siècle. Pendant des siècles, malgré les différentes conquêtes, le foncier a été géré par les paysans selon leurs propres traditions.

Pendant la période coloniale française, malgré les tentatives de transformation des habitudes des paysans soudanais, la plupart de ces derniers ont su résister à la domination culturelle qui leur était imposée ou proposée. Cela a été perceptible dans la zone Office du Niger où la plupart des politiques agricoles coloniales et même post coloniales ont échouées. Malgré leurs échecs, même si l'impact de ces politiques sur le comportement des populations rurales n'était pas perceptible en son temps, leurs influences restent profondes car elles ont contribué à diviser la société.

Après l'indépendance en 1960, malgré la continuation des anciennes politiques héritées des colons par les nouveaux dirigeants, les anciennes pratiques paysannes, sous le poids du processus de développement, sont restées toujours vivaces. Les paysans semblent résister au changement et contribuent ainsi à prolonger la période de transition à cheval entre le traditionnel et le moderne.

Malgré la résistance des logiques paysannes, le processus d'individualisation de la propriété foncière amorcé depuis la colonisation continue et a commencé, ces vingt dernières années, à s'accélérer à cause des nouvelles politiques de développement de l'État. Ce phénomène est mis en évidence par la multiplication et la complexification des différents acteurs qui interviennent dans le foncier.

Par ailleurs, les grandes familles connues sous le nom de *Kabila* (clan) se disloquent suite à des contradictions liées au partage des revenus des cultures. Les conflits fonciers qui étaient gérés à travers des mécanismes traditionnels se transportent de plus en plus devant les tribunaux qui montrent le plus souvent leurs limites car les décisions de justice ne peuvent pas le plus souvent être appliquées sur le terrain.

À côté des traditionnels agriculteurs et pasteurs, apparaissent des ONG nationales et internationales, des associations, des collectivités territoriales et des grands et petits privés exploitants agricoles.

L'émergence de ces acteurs et la politique de réformes institutionnelles de l'État qui se résume à la décentralisation et au toilettage et création de textes juridiques, contribuent inexorablement à promouvoir la concertation et à renforcer la démocratie basée sur le libéralisme économique et l'individualisme. Situation qui favorise non seulement la déstructuration du foncier coutumier, mais aussi la reconnaissance partielle ou totale de certaines règles coutumières relatives au foncier.

Ainsi donc, la thèse met en évidence, le changement progressif du statut de la terre et des rapports à la terre au Mali en général et dans le bassin du fleuve Niger en particulier. Il est

suggéré que malgré ces transformations inévitables, les réformes institutionnelles doivent être mesurées. Elles doivent se faire d'une manière prudente, méthodique avec patience et détermination tout en prenant en compte certaines réalités pour atténuer son impact sur les populations rurales.